

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet  
GOLF DE LA COTE DE  
BEAUTE - Tarifs 1980

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 1979

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27  
Nombre de présents ..... 20  
Nombre de votants ..... 25

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf  
le seize novembre à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS; Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD, BUJARD,  
BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN,  
BOISARD, POUGET, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. FABER par M. LIS, BOULAN par M. BROTRÉAU,  
PELLETIER par M. DUFEIL, GUICHAOUA par M. PAPEAU,  
MAURELLET par M. BOISARD

Absents : MM. VIAUD, TETARD

M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 11 Avril 1979, le Conseil  
Municipal a fixé les tarifs d'usage du Golf de la Côte de Beauté.

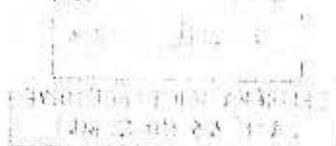
La Commission des Finances, réunie le 13 Novembre 1979,  
propose de fixer une nouvelle tarification à compter du 1er  
Janvier 1980.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la proposition de la Commission des Finances en date du  
13 Novembre 1979,

DECIDE :

- de fixer à compter du 1er Janvier 1980, les tarifs d'usage du  
GOLF comme suit :



I - ABONNEMENTS

- Abonnement individuel	1 300,00 F	1 500,00 F
- Abonnement ménage	1 800,00 F	2 100,00 F
(à ce barème, il y aura lieu d'ajouter la licence Fédérale comportant l'assurance qui est obligatoire)		
(Réduction de 50 % sur l'ensemble de ces tarifs jusqu'à 25 ans)		
- Droit d'entrée journalier au practice pour les non-abonnés	5,00 F	10,00 F
- Casier de vestiaire - par an -	100,00 F	120,00 F
- Casier de chariot - par an -	100,00 F	120,00 F

II - TARIF DES JOURNEES & SEJOUR

a) Hors saison

- Green-Fee	30,00 F	34,00 F
- Week-End (Samedi et Dimanche)	50,00 F	56,00 F
- 1 semaine	120,00 F	135,00 F
- 1 mois	360,00 F	410,00 F

b) Saison (15 Juin au 15 Septembre)

- Green-Fee	40,00 F	45,00 F
- Week-End (Samedi-et Dimanche)	70,00 F	80,00 F
- 1 semaine	160,00 F	180,00 F
- 1 mois	480,00 F	540,00 F

(Réduction de 50 % sur l'ensemble de ces tarifs jusqu'à 25 ans)

III - TARIF JUNIOR & ETUDIANT

a) Hors saison

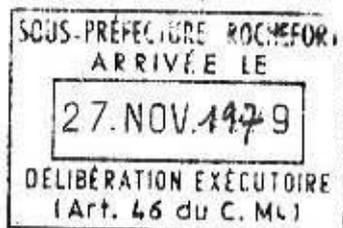
- Junior jusqu'à 21 ans avec le brevet sportif Golf	gratuit	Gratuit
- Etudiant de 21 à 25 ans pour un mois	100,00 F	120,00 F

b) Saison (du 15 Juin au 15 Septembre)

- Junior jusqu'à 21 ans avec le brevet sportif Golf	Gratuit	Gratuit
- Etudiant de 21 à 25 ans pour un mois	150,00 F	170,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
LE MAIRE,



Pierre LIS.